

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
GRAFFITI REMOVER SAC**

USAGE DU PRODUIT : Décapant de graffiti

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
64742-47-8	25-35	Distillats de pétrole	1200 (Exxon)	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
67784-80-9	25-35	Esters méthyliques d'huile de soja	---	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
97-64-3	25-35	Lactate d'éthyle	---	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
34398-01-1	5-10	Ethoxylate d'alcool	---	Non établies	----	Non disponible	Non disponible
112-42-5	1-5	1-undécanol	---	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION >149 °C (>300°F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 0,834	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 10-15
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Jaune translucide, odeur légère	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH N/A	COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
		ÉTAT PHYSIQUE GAS___ LIQUID_X SOLID___

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR 64 °C (147°F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établies
MOYENS D'EXTINCTION Mousse, produit chimique en poudre, CO ² , brouillard d'eau ou eau pulvérisée.	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies	INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.	DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet
	RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION Liquide et vapeurs inflammables. Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Les chiffons, serviettes ou balais à franges imbibés de ce produit sont soumis à une combustion instantanée s'ils ne sont pas manipulés de manière adéquate.	

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X

CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)

Oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

INGESTION : Dangereux voire fatal en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure nausée, diarrhée et troubles intestinaux.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

INHALATION : L'inhalation de vapeurs ou du brouillard risque de provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Provoque d'une irritation de la peau et des yeux

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Porter des gants imperméables en nitrile, néoprène ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des voies respiratoires ne peut être évitée pour la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Creuser une digue et utiliser une matière inerte (sable, terre, absorbant commercial etc.) pour contenir les déversements, puis transférer dans des contenants destinés à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Laver abondamment après toute manipulation. Les chiffons, serviettes ou balais à franges imbibés de ce produit sont soumis à une combustion instantanée s'ils ne sont pas manipulés de manière adéquate. Rincer abondamment ces matériaux à l'eau pour éliminer le produit avant d'évacuer ou de jeter dans des conteneurs spéciaux prévus à cet effet.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 52° C (125° F). Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Non réglementé : Produits de nettoyage, liquide, n.s.a.

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Appeler un médecin immédiatement quant au traitement à suivre. Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

GRAFFITI REMOVER SAC

DATE D'ÉMISSION : 2 décembre 2014

REMPLE : 2 décembre 2011

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990